

## Football/Élection à la ligue de l'Ogooué-Maritime

## Liliane Robaky à la barre

J-P. A

Port-Gentil/Gabon

Les travaux ont été dirigés par le directeur provincial des Sports de l'Ogooué-Maritime, Camille Lengounga, en présence de l'émissaire de la Fédération gabonaise de football, Guy Robert Bingouma.

CA y est ! La ligue de football de l'Ogooué-Maritime a un nouveau président. Il s'agit de Liliane Robaky qui, de ce fait, est entrée dans l'histoire du football gabonais. Car, elle est la toute première femme présidente d'une ligue de football. C'est donc pour elle, et pour la gente féminine qu'elle représente, un important défi à relever. Mieux, un lourd fardeau à porter pendant toute



Photo : J.P. Allongo

la durée de son mandat qui correspond à une olympiade (4 ans). Mais, peu avant le scrutin, le comité d'organisation de l'élection a d'abord procédé à l'appel des délégués, à la vérification du quorum, puis des dossiers de candidature, dans l'optique de se conformer aux textes et surtout d'entériner l'éligibilité des candidats. Ce, avant que les deux postulants au poste ne soient invités à présenter à l'assemblée, leur projet d'actions, qui va accompagner le man-

dat, durant les quatre prochaines années.

Au finish, c'est le projet présenté par la vice-présidente du bureau sortant, Liliane Robaky, qui a eu l'assentiment des délégués, qui l'ont portée à la tête de la ligue de football de l'Ogooué-Maritime, au cours de l'élection qui s'est déroulée, samedi, dans les locaux du complexe sportif Michel Essonghe de Port-Gentil.

Liliane Robaky a donc remporté l'épreuve, en totalisant 12 voix contre 6 pour son adversaire, Fabien Mba Ondo. Lequel a félicité son adversaire pour l'exploit réalisé.

Après le scrutin, Guy Robert Bingouma a immédiatement installé Liliane Robaky, dans son nouveau fauteuil.

Liliane Robaky, installée dans ses nouvelles fonctions de présidente de la Ligue de football de l'Ogooué-Maritime.

## Kick-boxing/Une semaine après l'assemblée générale constitutive/Trois questions à...

## ...Me Alain Engonga : " Nous avons organisé les choses de manière légale "

Propos recueillis par F-K-O.M

Libreville/Gabon

Le président du collectif des maîtres de kick-boxing et de full-contact s'explique sur les raisons ayant conduit leur regroupement à organiser, la semaine écoulée, une assemblée générale constitutive à l'issue de laquelle Me Julson Ndong a été élu à la tête de la Ligue de l'Estuaire.

**l'union.** Il y a une semaine, votre collectif a organisé une assemblée générale constitutive, suivie d'une élection. N'êtes-vous pas dans l'illégalité, quand on sait qu'il existe déjà une ligue de ce type à Libreville, affiliée à la fédération ? Que dire de cette élection qui n'a pas été supervisée par la tutelle ?

**Me Alain Engonga :** « Dans un premier temps, il faut faire la différence entre une assemblée générale élective et une assemblée générale constitutive. Celle constitutive donne naissance à une structure qui n'existait pas. Comme la ligue de l'Estuaire n'existe pas juridiquement, nous avons donc convoqué ces assises qui ont vu la participation de dix-neuf clubs sur les vingt-quatre recensés dans l'Estuaire, notamment à Libreville. Les décrets 640 et 642 sont clairs sur la question, au regard de ce que la structure ne peut qu'exister, relativement aux données juridiques en vigueur en République gabonaise. D'où l'organisation de cette assemblée générale constitutive qui consistait à doter la ligue des textes et d'un président élu par l'ensemble des maîtres. Dans ce cas précis, nous n'avons pas besoin d'un représentant de la tutelle. Là aussi, le décret 602 est précis dans son article 2, lequel stipule que les sportifs s'organisent, et ce n'est qu'après cette organisation qu'ils se mettent à la disposition du ministère des Sports. Fin de citation. »

Au sortir de ce scrutin, votre association a enregistré des défections notables. Avec le ralliement du groupe du candidat perdant au bureau fédéral conduit par Erick-Richard Ella Bekale, avec qui vous n'êtes pas en odeur de sainteté.

- Je stigmatise ce genre de comportement, venant surtout d'un frère comme Me Patrice Nendjot. Au cours de l'élection, il a prouvé à l'assemblée qu'il s'est présenté à cette élection pour des intérêts uniquement personnels. Me Nendjot nourrissait d'abord l'ambition de se porter candidat à la tête de la fédération. Mais, lorsqu'il a été au fait



Photo : FKOM

Me Alain Engonga au cours de notre entretien.

de ce que le président sortant se représentait, il a préféré se retirer. Aussi, avons-nous porté un autre candidat au pinacle. Il s'agit de Me Madola, qui a fait l'unanimité au sein du collectif. Maître Nendjot a jeté son dévolu sur la ligue de l'Estuaire. Sauf qu'au final, il a perdu (18 voix contre 11, ndlr), face à un candidat qui est sur le terrain depuis 2010, et qui a abattu un travail remarquable depuis des années.

Le président de la Fégakick a été reconduit à son poste par la tutelle, pour une période de 4 mois, afin de revoir certaines dispositions de vos textes. Entre autres, l'élargissement du collège électoral aux clubs et associations. Êtes-vous disposé à vous asseoir avec le bureau fédéral, dans la perspective de "laver le linge sale en famille" ?

- Je tiens à souligner que la ministre des Sports, par ailleurs officier des forces de défense (l'interview a été réalisée avant le remaniement du gouvernement qui a vu

ledit ministère changer de tête, ndlr), n'a pas le droit de fouler aux pieds les textes de la République. D'autant que ce sont ces mêmes textes qui lui confèrent des droits, en tant que ministre de la République. Pourquoi le dis-je ? C'est parce qu'elle a mis en doute les résultats de l'enquête de moralité effectuée sur le président sortant. Alors même que cette investigation a été réalisée par les services compétents de l'État. Partant sur ce postulat, elle ne devait donc pas reconduire Erick-Richard Ella Bekale dans ses fonctions. S'agissant du second volet de votre question, nous sommes, en effet, disposés à discuter avec ce dernier et son bureau. Mais cela doit se faire sous la supervision du ministère des Sports car, il y a plusieurs points qui méritent d'être abordés sur le kick-boxing. Au sortir de cette rencontre tripartite, les deux parties devront garantir à la tutelle que les choses ne seront plus comme avant.

## Bon à savoir

## •Football/ 3e journée des éliminatoires de la Coupe du monde "Russie 2018"

Le sélectionneur des Panthères, José Antonio Camacho, dévoilera, le samedi 26 août 2017 à 10h00, à la salle de presse du stade de l'Amitié, la liste des 23 Panthères devant affronter, le samedi 2 septembre 2017 (17H00), les Éléphants de Côte d'Ivoire au stade de l'Amitié d'Angondjé.

## •Début d'accréditation

Dans le cadre du match Gabon-Côte d'Ivoire du 2 septembre 2017, comptant pour la 3e journée des éliminatoires de la Coupe du monde Russie-2018, la procédure d'accréditation des médias désireux de couvrir cet événement est ouverte du 21 au 28 août 2017. Les organes de presse intéressés sont invités à transmettre par mail les documents suivants :

- Liste des personnes à accréditer signée par le responsable du média
  - Photocopies des cartes professionnelles et/ou pièces d'identité des personnes à accréditer
- Contacts : cnogemcni@gmail.com, communication@fegafoot.com. Tel : 07720127

## Sport pour tous

La Ligue provinciale de l'Estuaire du sport tient à ce que toutes les associations sportives corpo et autres n'évoluent pas dans un championnat civil, n'étant pas sous la tutelle d'une fédération olympique, se fassent identifier aux numéros suivants : 07 58 22 72/ 02 97 93 24/ 03 10 73 66.